

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 15 NOVEMBRE 1888

PRÉSIDÉE

PAR M. SULLY PRUDHOMME

DIRECTEUR



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXVIII

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

FONDATIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille francs* :

A RAULT, *Marguerite-Pauline*, rue Servandoni, n° 13,
Paris.

Trois prix de *quinze cents francs* :

A l'abbé BOUDRINGHIN, à Calais, *Pas-de-Calais* ;

A CLÉMENT, *Louis*, à Tours, *Indre-et-Loire* ;

A LECORGNE, *Louis-Marie*, à Saint-Malo, *Ille-et-Vilaine*.

Dix médailles de *mille francs* :

A SIRVEN, *Jean-Baptiste*, à Castres, *Tarn* ;

A COLOMBET, *Jean*, au Puy, *Haute-Loire* ;

A DAFFOS, *Françoise*, à Sengouagnet, *Haute-Garonne* ;

A BERTIN, *Marie-Constance*, à Sens, *Yonne* ;

AUX époux ACHAIN, à Braisne, *Aisne* ;

A LERONDEL, *Gabriel-Louis*, à Saint-Malo, *Ille-et-Vilaine* ;

A CHAROLOIS, *Joséphine*, à Troyes, *Aube* ;

A LERAY, *Julie*, à Cesson, *Ille-et-Vilaine*;
A BOSSARD, *Henriette*, à Saint-Hilaire-de-Loulay, *Vendée*;
A SELAME, *Charles-Henri*, à Saint-Omer, *Pas-de-Calais*.

Sept médailles de *cinq cents francs* :

A ARRAGAIN, *Philibert*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;
A KLARMANN-LEPOINTE, *Dinah*, passage Lathuile, n° 17,
à *Paris*;
A CROS, *Élisabeth*, à Martrin, *Aveyron*;
A la dame veuve LEFOULON, à Coutance, *Manche*;
A PONÇOT, *Joséphine*, à Pont-de-Roide, *Doubs*;
A RENUCCI, *Antoine*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;
A NICOLIN, *Jeanne*, à *Paris*.

FONDATION SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné
à la dame veuve CONDAMINE, à Frayssinet-le-Gélat, *Lot*.

FONDATION MARIE LASNE.

Ces prix, de la valeur de *trois cents francs*, sont attribués :

A QUIQUEMELLE, *Iréné-Maria-Alphonsine*, à Saint-Pierre-de-Mailloc, *Calvados*;
A la dame BAL, à Audruicq, *Pas-de-Calais*;

- A la dame BARROIS, à Chanteloup, *Seine-et-Oise* ;
A BAIN, *Clotilde*, rue du Mont-Dore, n° 15, *Paris* ;
A TARTINVILLE, *Adrienne*, à Chapelon, *Loiret* ;
A LAURÉT, *Joséphine*, à Auch, *Gers*.
-

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné vingt médailles de *cinq cents francs* :

- A PEY-RAVIER, *Catherine*, à Boyeux-Saint-Jérôme, *Ain* ;
A la dame veuve DÉsir NOLEAU, à Cayenne, *Guyane française* ;
A MICHEL, *Marie-Louise*, à Malestroît, *Morbihan* ;
A la dame TERNOIS, à Hesmond, *Pas-de-Calais* ;
A VERNE, *Marie*, à Lorient, *Morbihan* ;
A MATHELIN, *Jeanne-Marie*, à Lyon, *Rhône* ;
AUX époux NEVEUX-DELVAL, à Bertincourt, *Pas-de-Calais* ;
A CLOAREC, *Marie-Yvonne*, à Tréguier, *Côtes-du-Nord* ;
A PRUVOST, *Constance*, rue des Tanneries, n° 20, *Paris* ;
A la dame veuve LAVILLE, à Nanterre, *Seine* ;
A LEROI, *Françoise*, au Mans, *Sarthe* ;
A DUDEVANT, *Marie*, rue Descombes, n° 12 bis, *Paris* ;
A la dame veuve NIBBIO, à Voiron, *Isère* ;
A BAUD, *Françoise*, à Aix, *Bouches-du-Rhône* ;
A THAUVIN, *Marie-Madeleine*, à Sérís, *Loir-et-Cher* ;
A POULALHON, *Marie-Élisabeth*, à Marvejols, *Lozère* ;

A MARTIN, *Euphrasie*, à Issoire, *Puy-de-Dôme* ;

A BARANDON, *Rose*, à Combettes, *Lozère* ;

A ENGELVIN, *Jean-Baptiste*, à Rimeize, *Lozère* ;

A TINOT, *Antoinette*, à Lyon, *Rhône*.

FONDATION GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné
PLANQUE, *Félix*, à Marchiennes, *Nord*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *trois cent cinquante francs*, est
décerné aux frères ÉMILE et AUGUSTE TASCHE, à Angou-
lême, *Charente*.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à
LEPAGE, *Anne*, à Bellême, *Orne*.

FONDATION CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A PLAGNES, *Sophie*, à Mende, *Lozère* ;
A BRIVALE, *Maria*, faubourg Saint-Martin, n° 122, *Paris* ;
A la dame veuve LE CLÉCH, à Perros-Guirec, *Côtes-du-Nord* ;
A FEUTREN, *Zélie*, à Tonquédec, *Côtes-du-Nord* ;
A CHESRUEAU, *Anne-Françoise*, au Teilleul, *Manche* ;
A DANTON, *Marie*, à Échourgnac, *Dordogne* ;
A BAUDRAND, *Lise*, à Dôle, *Jura* ;
A BESSAC, *Pierre-Albert*, à Cénevières, *Lot* ;
A HÉLIE, *Julie-Marie*, à Saint-Rémy, *Calvados* ;
A THIOLLET, *Louise*, à Aurillac, *Cantal* ;
A BERRUET, *Marie-Anatolie-Félicité*, à Bourges, *Cher* ;
A LÉGIOT, *Françoise*, à Beaune, *Côte-d'Or* ;
A GODEFROY, *Sophie-Henriette*, avenue de Villars, n° 15, *Paris* ;
A AYMÈS, *Joséphine-Thérèse*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;
A la dame veuve BERNARD, à Cahors, *Lot* ;
A GODARD, *Caroline*, faubourg Saint-Honoré, n° 40, *Paris* ;
A EHRLICH, *Louise*, à Tarbes, *Hautes-Pyrénées* ;
A BIHEL, *Mathurine*, à Josselin, *Morbihan* ;

- A ADOBET, *Marie*, à Sury-aux-Bois, *Loiret*;
A MATHIEU, *Eugénie*, à Grenoble, *Isère*;
A DEXTÉRA, *Françoise-Nizida*, à Saint-Yrieix, *Haute-Vienne*;
A DARNAUD, *Michelle-Joséphine*, à Lyon, *Rhône*;
A MICHEL, *Jeanne*, à Bruley, *Meurthe-et-Moselle*;
A FAUVEL, *Virginie*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*;
A DOUTRELEAU, *Augustin*, à Gueures, *Seine-Inférieure*.
-